



## VŒUX DES CLUBS

### VOTE N°1

**Club : FC BOLOGNE**

**Intitulé vœu : HEURE OFFICIELLE DES MATCHS**

Notre demande de modification porte sur les articles 12.2.1 et 12.2.2 des RP du district (heures officielles des matchs jeunes et seniors).

Nous souhaiterions que les rencontres en « lever de rideau » démarrent 1/4h avant l'horaire actuel, c'est-à-dire à 13h00 en horaire d'été et 12h30 en horaire d'hiver, puisqu'avec l'horaire actuel, il n'y a, en théorie, aucune marge entre les deux rencontres (pas même la possibilité d'y avoir le moindre temps additionnel lors du lever de rideau, ce qui nous semble illogique).

Cela permettrait notamment :

- De s'assurer que la rencontre de lever de rideau aille à son terme sans gêner la rencontre « principale ».. Sans parler des arrêts de jeu communs à toutes les rencontres de football, il peut aussi souvent arriver que le lever de rideau démarre en retard pour diverses raisons (retard d'une équipe, problème de tablettes, etc etc ...)
- De permettre à des joueurs (ou dirigeants) du match de lever de rideau, de tenir un rôle de dirigeant, délégué ou autre dans la rencontre suivante, tout en ayant un minimum de coupure entre les deux matchs.

**Avis du comité directeur : FAVORABLE**

**Décision : PASSAGE AU VOTE EN AG DU 14/06/2024**

**Date d'application potentielle : 2024-2025**

### VOTE N°2

**Club : AS ESNOUVEAUX**

**Intitulé vœu : INVERSION DE MATCHS**

À l'heure actuelle lorsqu'il y a une demande d'inversion de match entre 2 clubs l'inversion se fait automatiquement entre le match aller et le match retour, or nous demandons que lorsqu'il y a une demande d'inversion, l'inversion se fasse uniquement sur le match demandé et pas sur les matchs allers/retours.

Effectivement certains clubs demandent des inversions pendant les périodes hivernales pour garder leur terrain en bon état et ainsi jouer à domicile aux beaux jours...

Si toutefois ce vœu était accepté rien n'empêche les clubs de s'arranger pour le match retour et inverser aussi la rencontre.

**Avis du comité directeur : FAVORABLE**

**Décision : PASSAGE AU VOTE EN AG DU 14/06/2024**

**Date d'application potentielle : 2024-2025**

## VOTE N°3

**Club : AS NOGENT**

**Intitulé vœu : MATCHS NOCTURNES**

Le club de l'AS Nogent voudrait proposer la programmation des matchs le samedi soir comme en Ligue (à savoir en début de saison on inscrit l'équipe première du club à jouer le samedi soir avec l'éclairage sans demander l'autorisation du club visiteur ce qui permettrait de soulager la désignation d'arbitres, valoriser l'effort fait de la part des municipalités d'avoir investi dans un éclairage pour faire de la compétition).

**Avis du comité directeur : DEFAVORABLE** (motif : encore trop peu d'installations sont équipées et rien n'empêche les clubs de demander à leurs adversaires (avec accords))

**Décision : PASSAGE AU VOTE EN AG DU 14/06/2024**

**Date d'application potentielle : 2024-2025**

## VŒUX DU COMITE DIRECTEUR

### VOTE N°4

Le comité directeur, suite aux remontées des clubs en réunions de secteurs souhaite fixer un horaire unique des plateaux U7, U9 et critères U11.

Un vote sera donc proposé aux représentants des clubs pour fixer l'horaire de coup d'envoi de ces plateaux et critères :

- 1) 10h00
- 2) 10h15
- 3) 10h30

**Date d'application : 2024-2025**

**Le comité directeur informe les clubs qu'un projet de réforme relatif au « STATUT DE L'ARBITRAGE – STATUT ARBITRE / JOUEUR – ARBITRE DE CLUB » devrait être engagé en vue de l'AG d'hiver de novembre 2024.**